



Sun's Horizon A.S.B.L

Sport – Culture – Art

Formation – Stages - Clubs

Avenue Coghen 215, 1180 Bruxelles

Tél. : 02.374.04.52 – 0474.24.73.42

Fax : 02.223.57.83

Email : info@sunshorizons.be

**ECOLE FONDAMENTALE
SERVITES DE MARIE**

Avenue d'Hougoumont, 5

1180 Bruxelles

Tél. 02 375 60 28

PARASCOLAIRES ANNEE 2026-2027

Chers parents,

Les activités parascolaires débuteront le **lundi 05 octobre 2026** et prendront fin le **vendredi 4 juin 2027**.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription à une activité est annuelle.

Vous trouverez ci-joint le talon d'inscription à nous faire parvenir via le professeur de votre enfant.

Attention : Aucune inscription ne sera prise ni par téléphone ni par mail.

➤ **Nombre de places limitées ! Début des inscriptions : 13 juillet 2026**

Clôture des inscriptions : 28 septembre 2026

La deuxième activité choisie donne droit à une réduction de 20€.

Le règlement unique de la participation annuelle se fera pour **le 28 septembre 2026** au plus tard par **versement sur le compte de Sun's Horizons asbl n° BE11 0682 5038 8248** avec en communication « SM, nom + prénom de l'enfant + activité(s) choisie(s) ».

- Il est impératif de payer la participation avant le début de l'activité.
- Le paiement des activités parascolaires **ne doit pas être fait sur le compte de l'école**.

IMPORTANT : Nous vous invitons à prendre connaissance de nos informations générales au verso.

Nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle, par téléphone, par courrier ou par mail.

L'équipe de Sun's Horizons

INFORMATIONS GENERALES

- Sur le temps de midi, les élèves ont le choix entre la cour de récréation ou la fréquentation d'un atelier parascolaire. Les activités sont payantes et débutent au cours de la première semaine d'octobre pour terminer fin mai.
Les activités sont organisées par l'ASBL Sun's Horizons.
- Le choix d'un atelier parascolaire constitue un engagement **pour l'année**. Il est très **important** qu'un enfant ait exprimé une motivation suffisante pour l'inscription à une activité. Il est bon de rappeler que l'effort n'est pas exclu pour certains ateliers.
- La fréquentation à l'activité choisie est obligatoire.
- Les activités se déroulent généralement entre 12h30 et 13h20, les enfants mangent avant leur activité. (Sauf le foot) puis de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30 pour ceux qui font l'étude.
- Les places étant limitées dans certains ateliers, il est important de respecter les délais d'inscription. Au-delà de la date de clôture, nous ne pourrions garantir la participation de votre enfant à l'activité désirée.
- Une activité abandonnée en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement.
- Une activité pourrait être supprimée si elle ne compte pas au minimum 8 enfants inscrits.
- Vu le nombre élevé de séances par année scolaire, Sun's Horizons asbl ne remboursera pas/ne rattrapera pas systématiquement une activité annulée suite à un événement inopiné (grèves, risques attentats...).
- **L'inscription étant annuelle, nous vous invitons à effectuer le paiement pour le 28 septembre 2026. A partir de cette date, l'enfant qui ne sera pas en ordre de paiement se verra retiré de l'activité pour permettre à un enfant qui serait sur une liste d'attente de prendre sa place. (Un paiement semestriel est possible avec une majoration de 10€, veuillez dans ce cas nous contacter à l'adresse suivante : secretariatadministratif@sunshorizons.be).**
Le parent qui remplit l'inscription se porte garant du paiement de celle-ci.
- En cas d'intempéries ou d'absence de l'enfant, les activités ne seront pas remboursées.
- Une attestation fiscale vous sera délivrée **sur demande** par mail en fin d'année.
- Une assurance en cas d'accident physique et en responsabilité civile couvre les participants, pour autant qu'ils soient élèves dans l'école dans laquelle les activités sont organisées et qu'ils se trouvent effectivement sous la direction d'un animateur agréé par l'Asbl Sun's Horizons.
Aucune assurance ne couvre les vols ou les dégâts matériels. Nous déclinons toute responsabilité pour les objets déposés dans les locaux ou dans la cour. L'animateur ne peut accepter qu'on lui confie des objets de valeur.
- Pour certaines activités, vos enfants devront apporter leur matériel : plumier, farde de cours, vêtements de sport, ...



Sun's Horizon A.S.B.L

Sport – Culture – Art

Formation – Stages – Clubs

Rue de la Cueillette 12, 1180 Bruxelles

Tél. : 02.374.04.52 – 0474.24.73.42

Fax : 02.345.32.34

Email : info@sunshorizons.be

ECOLE FONDAMENTALE

SERVITES DE MARIE

Avenue d'Hougoumont, 5

1180 Bruxelles

Tél. 02 375 60 28

PARASCOLAIRE du 05 octobre 2026 au 04 juin 2027

Talon à envoyer par courrier, mail à Sun's horizons ou à déposer à l'école

A) Activités de 12h30 à 13h20

<u>Activité</u>	<u>Classe</u>	<u>Jour</u>	<u>Prix</u>	<u>x</u>
1. Piano (4 places, 30 min/2enf)	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Lundi	350€	☐
2. Piano (4 places, 30 min/2enf)	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Mardi	350€	☐
3. Piano (4 places, 30 min/2enf)	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Jeudi	350€	☐
4. Piano (4 places, 30 min/2enf)	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Vendredi	350€	☐

B) Activités de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30

5. Piano 15h30 - 16h00 : 2 places	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Vendredi	350€	☐
6. Piano 16h00 - 16h30 : 2 places	1 ^{ère} à 6 ^{ème}	Vendredi	350€	☐
7. Danse 15h30 - 16h30 :	1 ^{ère} à 2 ^{ème}	Lundi	210€	☐
8. Danse 16h30 - 17h30 :	3 ^{ème} à 6 ^{ème}	Jeudi	210€	☐
9. Gym 15h30 - 16h30 :	1 ^{ère} à 2 ^{ème}	Mardi	250€	☐
10. Gym 16h30 - 17h30 :	3 ^{ème} à 6 ^{ème}	Vendredi	250€	☐
11. Mini Foot (12h15)	1 ^{ère} - 2 ^{ème}	Mardi	210€	☐
12. Mini Foot (12h15)	3 ^{ème} - 4 ^{ème}	Jeudi	210€	☐
13. Mini Foot (12h15)	5 ^{ème} - 6 ^{ème}	Vendredi	210€	☐

Mettre une ☐ en face de l'activité ou des activités choisie(s).

SM - TALON D'INSCRIPTION

Participant	Parent ou tuteur
NOM :	TEL. (Papa/ Maman):.....
PRENOM :	
Date de naissance :	E-MAIL :
CLASSE :	

DESCRIPTIF ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AUX SERVITES DE MARIE

- **Danse :**

Les enfants découvrent différents styles de danse à travers des chorégraphies dynamiques et créatives. Cette activité favorise l'expression corporelle, la coordination, la confiance en soi et l'esprit de groupe.

- **Gym :**

Grâce à des parcours, des jeux et des exercices adaptés, les enfants développent leurs capacités motrices, leur condition physique, leur équilibre et leur coordination dans une ambiance ludique.

- **Mini-foot :**

Cette activité permet aux enfants de s'initier ou de se perfectionner au football à travers des exercices techniques, des jeux et des matchs, tout en favorisant le fair-play et l'esprit d'équipe.

- **Piano :**

Les enfants découvrent ou approfondissent la pratique du piano à travers des exercices progressifs, des morceaux adaptés à leur niveau et des activités favorisant l'écoute musicale et le sens du rythme.